



LE PORTAGE SALARIAL *by* ITG : UNE NOUVELLE FORME D'EMPLOI AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

Le portage salarial est une forme d'emploi à **mi-chemin entre le travail salarié et le travail indépendant**, et permet à des professionnels de créer ou d'exercer une activité de manière autonome et de bénéficier du statut de salarié de la société de portage.

Né au milieu des années 1980, d'abord sous forme associative, pour répondre au besoin des seniors de retrouver une activité, le portage salarial est maintenant **reconnu comme un véritable dispositif d'aide à la création d'une activité professionnelle** et à l'accompagnement de porteurs de projets.

Le gouvernement a confirmé son utilité sociale en précisant la loi de 2008 par une ordonnance, le 2 avril 2015 ratifiée par la Loi Travail le 21 juillet 2016.

ITG est le premier groupe de portage salarial en France avec 20 années d'existence, plus de 3 500 consultants qui ont choisi d'être autonomes tout en conservant un statut de salarié.

Depuis sa création en 1996, ITG a permis à 10 000 personnes d'être accompagnées pendant leur phase de transition professionnelle. Actif sur l'ensemble du territoire à travers ses 16 directions régionales, ITG est le leader du portage salarial en France avec 20% de part de marché et un chiffre d'affaires de 77 millions d'euros en 2015.



Le Portage Salarial



LE MEILLEUR DE L'ENTREPRENEUR : VOUS ÊTES AUTONOME DANS VOTRE ACTIVITÉ

EN PORTAGE SALARIAL, VOUS ÊTES PLEINEMENT AUTONOME
DANS VOTRE DÉMARCHE COMMERCIALE.

Pour vous accompagner, ITG vous propose un parcours de développement et de formation, présentiel et à distance, déjà approuvé par des milliers d'experts.

Vous bénéficiez également de nombreux référencements et partenariats mis en place avec la plupart des sociétés du CAC 40.

Nous vous aidons à conquérir votre autonomie professionnelle.

plus de
3500
consultants



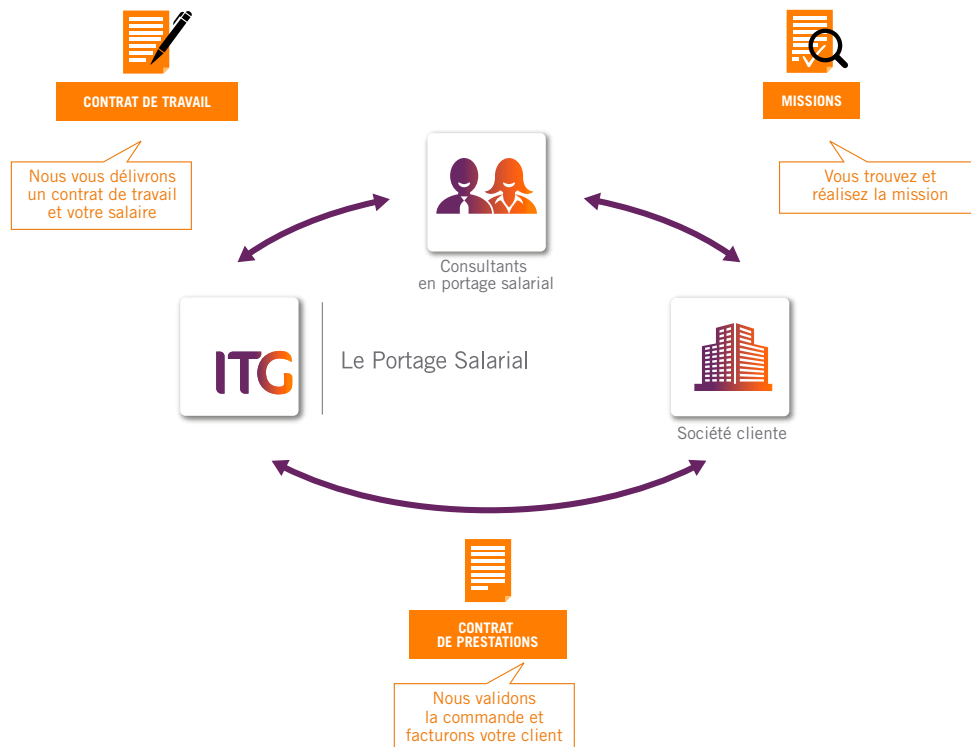
LE MEILLEUR DU SALARIÉ : VOUS BÉNÉFICIEZ DE TOUS LES AVANTAGES DU STATUT SALARIÉ

Vous bénéficiez de la protection sociale du salarié : sécurité sociale, indemnisation chômage, garantie accident du travail, indemnités maladie, retraite, mutuelle **et d'un salaire dès le 1^{er} mois travaillé.**

75% des contrats de travail chez ITG sont des CDI

Vous êtes libéré de la gestion administrative : **on s'occupe de tout**

● Comment ça marche ?



CHEZ ITG, VOUS AVEZ 2 CONTACTS DÉDIÉS :



Une conseillère en transition professionnelle qui vous reçoit, monte avec vous le dossier d'inscription et génère votre contrat de travail. Elle vous accompagne ensuite dans votre nouvelle activité autonome et vos démarches commerciales.

Une correspondante qui gère avec vous tous les aspects pratiques de votre activité : factures, déclaration d'activité, salaire, gestion de votre compte et réponse aux appels d'offres.

⊕
Depuis sa création en 1996 ITG a permis à **10 000 personnes** d'être accompagnées pendant leur phase de transition professionnelle

CHEZ ITG, PROFITEZ D'UN RÉSEAU D'EXPERTS

Chez ITG, vous pouvez bénéficier d'un réseau de 3 500 consultants actifs et rencontrer des anciens consultants. Ce réseau est regroupé en plusieurs clubs par métier et vous permet de travailler ensemble sur votre recherche de mission et d'échanger entre pairs. Plusieurs rencontres par an sont organisées : speed-meeting, conférences, cocktail...



LES PLUS D'ITG,

● Un accompagnement réel, sur mesure, présentiel et digital

- ▶ L'Académie ITG pour se former



- ▶ La journée marketing du conseil + un diagnostic personnalisé offert

- ▶ Les Ateliers Missioneo pour s'entraîner et s'entraider

- ▶ Un mission board pour vous aider à trouver des missions

MISSIONEO.com
Le partenaire des consultants

Un parcours de formation de 10 modules de 1 à 4 jours par module.

Des formations spécifiques à l'activité de consultant autonome conçues et animées par des consultants portés.

Ateliers basés sur la dynamique de groupe et le partage d'expérience.

Un animateur spécialisé vous accompagne sur 6 séances.

Entité dédiée à l'apport de missions et de services aux indépendants.

L'offre est délivrée et commercialisée "on line" au travers d'une nouvelle plate-forme web.

3000 personnes formées à l'autonomie professionnelle. Comme elles :

- **Trouvez des missions** plus rapidement
- **Boostez votre chiffre d'affaires** en vendant mieux et plus
- Utilisez votre réseau pour trouver de nouveaux clients

- Se mettre en action plus rapidement grâce aux **6 rendez-vous de travail fixés** en amont et à l'impulsion du groupe
- S'enrichir du regard et des encouragements des personnes qui vous suivront pendant plusieurs mois

- **50 000 entreprises clientes** nous ont déjà fait confiance. Certaines font appel à nous pour diffuser leurs besoins. Retrouvez-les sur Missioneo.com
- **Donnez plus de visibilité à votre candidature** en vous inscrivant sur le 1^{er} site de recherche uniquement dédié aux missions

Laissez-vous porter, nous accompagnons votre réussite

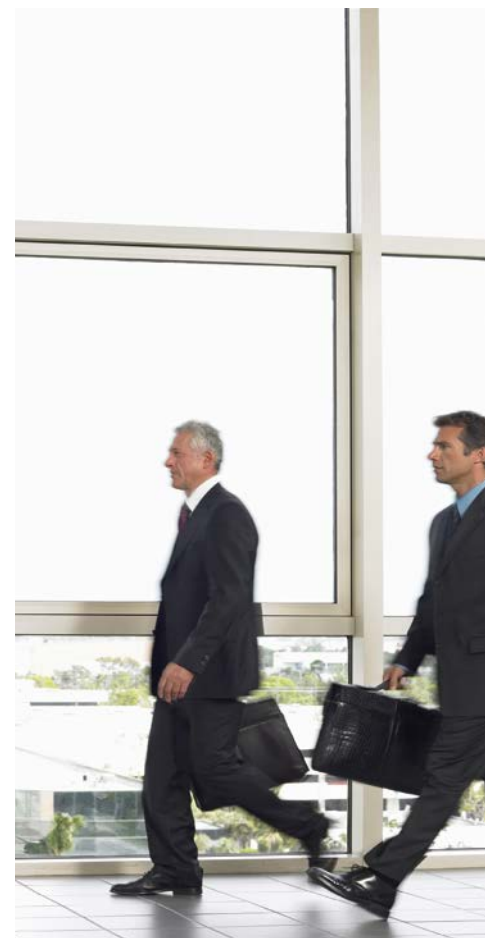
■ LES GARANTIES ÉTHIQUES, JURIDIQUES ET FINANCIÈRES D'UN GRAND GROUPE

- > La solidité financière : ITG connaît une croissance de chiffre d'affaires de +25% sur ces 3 dernières années. Avec des résultats financiers et une trésorerie largement positifs, le groupe a fait le choix de ne pas prendre une caution des salaires assurantielle mais de bloquer les 3 millions d'euros de cautionnement afin d'être en mesure d'offrir le plus de garanties pour le paiement des experts et le versement des cotisations sociales ;
- > L'assurance responsabilité civile exploitation et professionnelle d'ITG a été souscrite auprès du groupe Allianz solution d'assurance vie. Elle couvre l'ensemble des activités des consultants. Depuis 1996, ITG n'a jamais eu besoin d'avoir recours à son assurance professionnelle.
- > Un Comité d'Entreprise et des accords d'entreprises spécifiques et dédiés aux consultants portés.
- > ITG a choisi de se démarquer de la mutuelle proposée par le PEPS en proposant une offre avec des garanties plus importantes.
- > ITG propose à tous ses consultants de constituer un PEE, solution pour une épargne solide.



■ LES SERVICES PLUS D'ITG

- > Possibilité de bénéficier de CESU préfinancés.
- > Un partenariat privilégié avec un collectif d'espaces de co-working et salles de réunion.
- > Un nouvel extranet ainsi qu'une application mobile pour suivre son activité, sa facturation et sa trésorerie en temps réel.
- > Un coffre-fort numérique personnel, sécurisé, garanti par la Caisse des Dépôts. Vous pourrez y stocker tous vos documents confidentiels et bénéficierez de 5 Go de stockage gratuit à vie.
- > Des référencement auprès de nombreux grands groupes.



RETROUVEZ-NOUS SUR
www.itg.fr

et sur les réseaux sociaux



18 rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Tél. : 01 44 69 80 40
Fax : 01 44 69 80 44
E-mail : conseil@itg.fr



Le Portage Salarial